



L'invention de la musique

**Le compositeur Philippe MANOURY,
est nommé titulaire de la chaire de Création artistique¹ 2016/2017.**

Il donnera sa leçon inaugurale, le 26 janvier 2017 à 18h00

Philippe Manoury a marqué non seulement par ses œuvres mais également par le rôle qu'il a joué, et joue toujours, dans le développement et la recherche autour de ce que l'on désigne, c'est selon, comme musique électronique ou musique électroacoustique. Quelque soit le terme employé, il fait ici non pas référence à un genre² mais à une manière particulière d'utiliser les techniques numériques en temps réel, de les faire interagir avec les instruments acoustiques ou la voix, pour créer des formes nouvelles, du mouvement et interroger sans cesse la matière musicale elle-même.

Une musique vivante est une musique qui interroge et s'interroge

Philippe Manoury aime à se situer dans le droit fil d'une tradition européenne : « *Les compositeurs, au cours de l'histoire, n'ont eu de cesse de redéfinir la nature même de ce qu'on appelle « musique ». Ils étaient aussi des expérimentateurs qui ont inventé des musiques qui n'existaient pas. Cet incessant renouvellement des formes et des moyens d'expression sonore est, aujourd'hui encore, ce qui continue de nous relier à eux. Nos technologies numériques remplissent des fonctions comparables à celles des luthiers de la Renaissance, et nos recherches sur de nouveaux modes de représentation s'inscrivent dans la continuité de celles qui ont donné naissance, vers le XI^e siècle, aux premières partitions musicales* ».

Compositeur mais également chercheur et expérimentateur insatiable, Philippe Manoury continue à mener un travail opiniâtre de recherche sur l'interaction entre musiciens/interprètes et dispositifs informatiques, notamment auprès de l'Ircam dont il est un collaborateur régulier depuis la fin des années 70.

Comment écrire la musique électronique ?

Il poursuit un dialogue fécond entre musique instrumentale et musique électronique qui lui permet de renouveler les moyens d'expression, d'approfondir les connaissances et de soulever de nouvelles questions fondamentales, comme celle, par exemple, de l'écriture de la musique électronique. « *L'écriture de la musique a été un élément essentiel pour composer. L'invention de l'harmonie ou de la polyphonie n'a été possible que grâce à cette écriture. Aujourd'hui nous ne savons pas écrire la musique électronique de manière assez subtile. Inventer une représentation symbolique du son électronique est un enjeu fondamental de la musique actuelle* », aime-t-il à souligner.

Parallèlement à la musique électronique, Philippe Manoury se consacre depuis longtemps à la composition pour grand orchestre. Il travaille actuellement sur la *Trilogie Köln*, un vaste tryptique pour orchestre spatialisé (Philharmonie de Cologne 2016, 2017 et 2019) ainsi que sur *Kein Licht*, une œuvre musicale et théâtrale, sur un texte d'Elfriede Jelinek, en collaboration avec le metteur en scène Nicolas Stemmann (Rurh Triennale, Strasbourg, Opéra Comique, Zagreb, Luxembourg à l'automne 2017) ainsi que sur deux concertos (pour clarinette et pour flûte).

C'est cette effervescence et cette profonde connaissance de la musique, dans son essence, pourrait-on dire, que Philippe Manoury partagera avec les auditeurs du collège de France : « *Qu'est-ce que la pensée musicale ? Quelle est la part de l'intuition, de l'invention spontanée, et quelle est celle de la technique, des règles, des systèmes ? Le souffle, le frottement et la percussion sont les grands principes de toute production sonore, auxquels il convient d'ajouter l'électricité. Sons naturels, culturels, artificiels, mais aussi harmoniques, inharmoniques ou bruités, quelles incidences ces catégories ont-elles sur la création musicale de nos jours ?* »

Sortir la musique de sa simple fonction de divertissement

Philippe Manoury entend donner des clés pour mieux comprendre l'ensemble des éléments qui forment la musique du 21^{ème} siècle. « *Il faut redonner au public des connaissances sur ce qui constitue notre environnement musical et son histoire, dégager la musique de sa simple fonction de divertissement* », estime-t-il, dans une volonté de transmission du savoir qui sied bien au Collège de France.

Il prononcera sa leçon inaugurale, *L'invention de la musique*, le 26 janvier 2017. Ses cours et séminaires, *Musiques, sons et signes*, auront lieu les vendredis à 14h (à partir du 3 février) et se termineront par un concert, en collaboration avec l'IRCAM, le 16 juin. Un colloque, *État de l'art / état d'alerte*, aura lieu le 6 juin (voir p 4). L'ensemble de cet enseignement est en accès libre (dans la limite des places disponibles). Il sera également disponible sur le site du Collège de France.

¹ La chaire de Création artistique du Collège de France accueille chaque année depuis 2005 des créateurs dans tous les domaines. Se sont succédés sur cette chaire : Christian de Portzamparc, Pascal Dusapin, Pierre-Laurent Aimard, Jacques Nichet, Anselm Kiefer, Gilles Clément, Karol Beffa, Tony Cragg et Alain Mabanckou.

² Les œuvres de Philippe Manoury abordent tous les genres, musique vocale, musique de chambre, musique soliste, musique d'ensemble, musique électronique, musique pour grand orchestre et opéra.



Note d'intention

La musique est un monde en soi. Un monde parallèle au monde réel. Elle n'a pas de référents verbaux ou verbalisables. Cela ne signifie point que la musique ne peut rejoindre monde réel ni qu'elle lui est indifférente. Cela signifie que les affects, les sensations, les émotions et les pensées qu'elle suscite sont provoqués par des formes qui lui sont foncièrement propres. La musique est faite de vibrations, vibrations qui nous font vibrer à notre tour en nous procurant des sensations, des émotions, en suscitant des réflexions, en laissant des empreintes du passage de notre propre temps dans notre mémoire. Il m'est difficile de dire ce qu'exprime la musique, en revanche je sais que ce qu'elle véhicule ne peut l'être par aucune autre voie : ni par les arts plastiques, ni par le cinéma ou la vidéo, ni par la danse, par les mathématiques, par la philosophie, la poésie, le roman, le théâtre, ni non plus par les sciences. Ces multiples vibrations s'additionnent en créant des vibrations beaucoup plus complexes. Cependant elles ne sont qu'une infime partie de toutes celles que nous percevons et qu'on peut appeler « le sonore ». Aussi minuscule que cette partie puisse être, elle est cependant remarquable en ce qu'elle se constitue en formes organisées qui se détachent du chaos et finissent par acquérir un sens. Ce sens, ce sens musical que je vais tenter de définir, n'est pas de nature proprement sémantique ou logique, comme dans un langage verbal ; c'est une contexture particulière qui met en éveil tout notre être sensitif et intellectuel.

Le but que je me suis fixé pour cette série de cours est double : comme c'est la tradition au Collège de France, je parlerai de mon travail actuel de compositeur. Mais, ce faisant, je tenterai aussi de partager des connaissances sur ce qui constitue la réalité du champ de réflexion et d'action, des recherches et des pratiques, ainsi que des informations sur les principes et le matériau sonore, à partir desquels les compositeurs d'aujourd'hui élaborent leurs œuvres. Je tenterai également de définir les enjeux de la création musicale contemporaine, par ailleurs si souvent caricaturée - ou méjugée - par les adeptes des beautés rebattues.

Je me suis toujours senti proche d'une longue tradition - que l'on nomme tout-à-fait improprement « les classiques » - alors qu'il s'agit en vérité d'une grande lignée d'expérimentateurs et d'inventeurs de formes qui n'ont eu de cesse de renouveler les moyens d'expressions sonores de leurs temps. Je partage mon temps entre la création et la recherche. La première n'est pas concevable sans la seconde, la seconde est stérile sans la première. Depuis près de 30 ans, mes recherches se sont surtout portées sur la musique électronique. J'ai vécu depuis les débuts l'envahissement progressif de la création musicale par l'informatique et ai développé la notion de « musique en temps réel ». Comment extraire du jeu d'un interprète ou d'une voix parlée ou chantée des éléments pour une composition qui se crée dans l'instant, sans être pour cela le moins du monde une improvisation ? Comment les technologies numériques peuvent-elle devenir un étonnant organe de communication entre l'oralité et l'écriture, ces deux entités qui fondent la pratique musicale depuis des siècles ? Peut-on imaginer des rapports entre nos formes musicales et celles qui existent dans la nature ? Le chaos et

l'indéterminisme peuvent-ils nous aider à renouveler nos conceptions formelles et notre idée même de la beauté esthétique ?

Mes recherches me poussent également sur d'autres champs que ceux qui utilisent les technologies numériques. L'orchestre symphonique est un de mes principaux terrains d'expérimentation. A l'heure où l'on voit s'ériger de nouveaux auditoriums, dans des architectures toutes plus étonnantes les unes que les autres, il me semble impossible de ne pas réfléchir à celle de l'orchestre lui-même. Cela fait plus de deux siècles qu'on ne le considère que sous un même aspect : l'orchestre de Mahler ou celui de Stravinsky est une excroissance de celui de Haydn mais n'en diffère pas substantiellement. Je travaille actuellement sur la *Trilogie Köln*, un vaste tryptique pour orchestre spatialisé dans la grande salle de la Philharmonie de Cologne, un projet qui s'achèvera en 2019. Que cela implique-t-il de placer l'auditeur au centre et non plus à la périphérie du son orchestral ? Comment l'espace peut-il jouer un rôle de premier plan dans l'expression musicale ? Comment concevoir le son orchestral en recomposant les familles instrumentales classiques dont les anciennes hiérarchies continuent encore d'irriguer la création actuelle ?

Enfin, troisième champ d'investigation : l'alliage du théâtre et de la musique. Les codes de l'opéra traditionnel – eux aussi toujours en vigueur de nos jours malgré la vidéo et les mises en scènes contemporaines – sont-ils encore utilisables à notre époque ? Qui peut encore croire qu'un ténor ou une soprano puisse réellement « être » le personnage qu'il ou elle est censé(e) incarner ? Tout comme notre orchestre demeure toujours « haydnien », notre opéra reste encore « wagnérien » (car l'opéra à numéros a fait long feu depuis longtemps). Raconter une histoire par le biais de la musique n'est pas une entreprise caduque, ce sont les formes de narration qui sont utilisées qui demandent à être repensées. Je suis en train de composer *Kein Licht* sur un texte de l'écrivaine autrichienne Elfride Jelinek dans une mise en scène de Nicolas Stemann, auquel j'ai donné le nom de « Thinkspiel ». Cette nouvelle forme d'alliage entre théâtre et musique, mêlant acteurs, chanteurs, musiciens et musique électronique pose plusieurs problématiques. Qu'est-ce qui doit être dit, parlé ? Qu'est-ce qui doit être chanté ? Et surtout : quelle mélodie peut-on extraire de la voix parlée ? Comment saisir les inflexions vocales spontanées d'un acteur et lui insuffler une dimension musicale ? Quelles sont les limites du réalisme lorsqu'on se sert de la stylisation musicale ? Comment se répartissent les dimensions sémantiques et émotionnelles dans une telle forme où se côtoient des modes de représentations verbales et sonores ?

Toutes ces questions seront abordées dans mon cycle d'enseignement au Collège de France.

Philippe Manoury

4 janvier 2017



Cycle d'enseignement de Philippe MANOURY

- **Leçon inaugurale, « L'invention de la musique », le jeudi 26 janvier 2017, à 18h00**
- **Cours, « Musiques, sons et signes », les vendredis à 14h00 (à partir du 3 février 2017)**
(Suivis d'un séminaire à 15h00, donné par un invité - scientifique, acteur, metteur en scène, ou encore musicien - en rapport avec le sujet du cours).

Ces cours et séminaires exposeront divers aspects touchant à la composition musicale d'aujourd'hui, de notre connaissance du matériau sonore jusqu'à la situation actuelle de la « musique savante » dans notre société, en passant par les nouvelles modalités d'écriture et de syntaxes musicales, des réflexions sur l'orchestre, les voix, les technologies du temps réel et l'opéra.

Programme complet des cours et séminaires :

<http://www.college-de-france.fr/site/philippe-manoury/course-2016-2017.htm>

- **Colloque le 6 juin 2017 de 9h00 à 18h00 : *État de l'art / état d'alerte***

Ce colloque tentera de dresser l'état de l'art de la création musicale actuelle et posera la question de la place, dans nos sociétés, de la création musicale contemporaine.

Programme du colloque : <http://www.college-de-france.fr/site/philippe-manoury/symposium-2016-2017.htm>

- **Concert en collaboration avec l'Ircam, le 16 juin à 20h00**

Philippe Manoury : Partita II pour violon et électronique
Le temps, mode d'emploi pour deux pianos et électronique
Hae Sun Kang, violon - Andreas Grau, Götz Schumacher, pianos
Serge Lemouton, réalisateur en informatique musicale
Philippe Manoury : projection sonore.

L'ensemble de cet enseignement sera disponible sur le site du Collège de France



Biographie

Né à Tulle en 1952, Philippe MANOURY jouit non seulement d'une reconnaissance incontestée en tant que compositeur mais est aussi considéré comme l'un des pionniers dans la recherche et le développement de la musique avec électronique en temps réel. Malgré sa formation complète de pianiste et de compositeur (il étudie à l'École normale de Musique et au CNSMDP, avec Max Deutsch – élève de Schönberg, Gérard Condé, Michel Philippot et Ivo Malec), il se dit autodidacte. Ainsi, c'est parallèlement à ses études musicales qu'il fait ses premiers essais sur le terrain de la composition et participe dès l'âge de 19 ans aux principaux festivals et concerts de musique contemporaine. La création de son œuvre pour piano *Cryptophonos* par Claude Helffer le fera connaître au public en 1974.

Son intérêt pour la musique électronique le conduit à l'Ircam, après deux années d'activités d'enseignement au Brésil : à partir de 1981, il y participe activement au développement de MAX-MSP, un langage informatique pour électronique interactive en temps réel avec le mathématicien Miller Puckette.

Il dirige le département « pédagogique » de l'Ensemble Intercontemporain (1983-1987), enseigne la composition au CNSMD de Lyon (1987-1997), dirige l'Académie de composition du Festival d'Aix-en-Provence (1998-2000), est nommé compositeur en résidence à l'Orchestre de Paris (1995-2011), ainsi qu'à la Scène nationale d'Orléans (2001-2003). Il est professeur émérite de l'Université de Californie (San Diego) où il enseigne la composition entre 2004 et 2012. En 2013, il s'installe à Strasbourg où il est nommé professeur de composition à l'Académie Supérieure de Musique de la Haute École des Arts du Rhin. À partir de 2015, il fonde sa propre académie de composition dans le cadre du festival Musica à Strasbourg.

En plus d'œuvres pour orchestre à grand format comme *Echo-Daimónon* pour piano, orchestre et électronique (2012) et *In situ* pour ensemble et orchestre (Donauessingen 2013, Prix de l'Orchestre Symphonique de la SWR), ou *Ring* pour orchestre spatialisé, les créations des dernières années incluent quatuors à cordes, œuvres pour instruments solistes avec ou sans électronique.

Actuellement, Philippe Manoury travaille sur la *Trilogie Köln*, un vaste tryptique pour orchestre spatialisé (créations à la Philharmonie de Cologne en 2016, 2017 et 2018) ainsi que sur *Kein Licht*, une œuvre lyrique et théâtrale en collaboration avec le metteur en scène Nicolas Stemmann (création à la Ruhr Triennale et à l'Opéra Comique en 2017) ainsi que sur deux concertos (pour clarinette et pour flûte).

Les œuvres de Philippe Manoury ont été interprétées par des orchestres aussi prestigieux que le Chicago Symphony Orchestra, le Cleveland Orchestra, l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam ou l'Orchestre de Paris et dirigés par des chefs tels que Pierre Boulez, Esa-Pekka Salonen, Peter Eötvös ou François-Xavier Roth.

Philippe Manoury s'est vu décerner de nombreux prix, entre autres le Prix de la Ville de Paris et de la SACEM, et a été récompensé aux Victoires de la Musique Classique 2012 dans la catégorie Compositeur de l'Année. Son opéra K..., créé à Paris en 2001, a obtenu le Grand Prix de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, le Grand prix de la Critique musicale et le Prix de Composition musicale de la Fondation Prince Pierre de Monaco. En 2014, il a été nommé Officier des Arts et des Lettres. Depuis 2015, il est membre de l'Académie des Arts de Berlin.

Les œuvres de Philippe Manoury sont éditées par les Éditions Durand-Salabert_Eschig.

Principales Œuvres et publications :

<http://www.college-de-france.fr/site/philippe-manoury/Bibliographie.htm>